



Rhône-Alpes, Loire
Mornand-en-Forez
les Granges

Demeure dite domaine des Granges

Références du dossier

Numéro de dossier : IA42003186
Date de l'enquête initiale : 2005
Date(s) de rédaction : 2013
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : demeure
Genre du destinataire : de clercs réguliers de la compagnie de Jésus
Parties constituantes non étudiées : portail, logement, communs, puits

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 1808, A, 60 ; 1987. A2 137, 138, 144

Historique

Le toponyme des Granges n'apparaît dans la documentation qu'à partir du 18^e siècle, mais le domaine s'est constitué entre le 16^e et le 17^e siècles : en 1614, il fait partie des biens cédés par la famille Cotton au nouveau collège des jésuites de Roanne. L'acte le plus ancien mentionnant des bâtiments est la bénédiction de la chapelle (IA42003187), en 1625. Le dénombrement des biens des jésuites dans la paroisse de Mornand, établi en 1717, donne une description sommaire des bâtiments, appelés "domaines de Tournon et Corry" : deux granges, deux maisons, plusieurs "estableries", un colombier, une chapelle, deux jardins. Jusqu'à leur expulsion du royaume, en 1760, les jésuites mettent en valeur leurs terres, en particulier en aménageant et exploitant des étangs. En 1763, le collège de Roanne et ses biens sont dévolus aux pères de Saint-Joseph, qui en assurent la gestion jusqu'à la suppression des ordres monastiques en 1792. Le domaine est saisi comme bien national peu de temps après, puis vendu en 1798 et connaît plusieurs propriétaires successifs (dont madame de la Trémoille) jusqu'en 1826. Il passe alors d'Antoine Duguet à ses successeurs avant d'être racheté en 1906 par Joseph Dumas, de Saint-Etienne. Sur la matrice cadastrale de 1813, le domaine occupe la parcelle A 60, qui regroupe deux maisons, cours et bâtiments ruraux ; les toponymes de Tournon et Corry ont disparu au profit de celui, unique, des Granges. Un placard de vente de 1831 indique que la maison de maître est "toute neuve" : le bâtiment d'habitation est représenté dans son emprise actuelle sur le plan de 1809, et il est datable du 1^{er} quart du 19^e siècle (des projets de reconstruction ont été établis à la fin du 18^e siècle). Il a peut-être toutefois été bâti sur un édifice plus ancien, dont subsiste en particulier la cheminée de la cuisine, datable du 16^e ou du début du 17^e siècle (remontée). Le logis a été agrandi sur l'arrière (adjonction de petites pièces de dégagement, cellier ou évier). Dans la 1^{ère} moitié 20^e siècle, Joseph Dumas fait entièrement rénover les bâtiments, renouvelle le cheptel, exploite les étangs (étangs Tapet, des Grilles et Tournon) et plante des bois. On lui doit aussi certainement l'agrandissement de la demeure vers l'est, des transformations de la façade (création de portes-fenêtres ?, ajout d'un balcon au 1^{er} étage) et la construction de la tourelle abritant la pompe.

Période(s) principale(s) : 17^e siècle (?), 1^{er} quart 19^e siècle
Période(s) secondaire(s) : 1^{ère} moitié 20^e siècle

Description

Le domaine mis en valeur par les jésuites était constitué de terres, pâturages, bois de diverses essences, et de plusieurs étangs régulièrement pêchés. Les bâtiments formant le coeur de l'exploitation se composent d'une maison située dans

un vase clos de pisé qui comprenait une chapelle (étudiée) et certainement diverses plantations (jardin potager, verger) ainsi que des serves pour le poisson des étangs (parcelle 1987 A2 145). L'accès au clos se fait par un portail avec porte cochère et porte piétonne, orné d'une inscription, avec au revers (côté cour) un blason. La demeure est un édifice en pisé enduit à deux étages, avec encadrements de baies en granite, couvert d'un toit à longs pans et croupes en tuile creuse (bordure de toit en bois découpé ; clocheton au niveau du faitage). Le logis occupe la partie centrale. Le rez-de-chaussée se compose de pièces en enfilade qui ouvrent toutes sur l'extérieur (modification ?) et donnent sur l'arrière sur des remises ou cabinets. La cuisine occupe l'extrémité est du rez-de-chaussée (avant l'agrandissement) ; elle possède une cheminée en granite (consoles en triangle rectangle concave, à cavets ; piédroits avec bases à congés) et communique au nord avec une pièce pourvue d'un évier). Elle est encadrée d'une salle à manger à l'ouest (cheminée en granite) et d'une salle ou chambre à l'est (située dans une partie ajoutée ; cheminée d'angle en bois). A l'ouest de la salle à manger se trouve un vestibule contenant l'escalier (en bois, à retours, avec jour, décor sculpté ; au-dessous se trouve l'accès d'une petite cave), puis un salon. Le logis est encadré de petites dépendances (en pisé, avec toits à longs pans et encadrements de baies en briques) : à l'ouest, une remise fermée puis une grande remise ouverte par des arcades (sans doute une remise à voitures), et une écurie ; à l'est, des remises formant arrière-cuisine et un chenil, avec un petit escalier extérieur en vis métallique. Un édicule hexagonal coiffé d'un toit à tuiles plates en écailles abritait la pompe à eau. Inscription gravée sur une pierre de l'encadrement du portail, côté intérieur : COR MAGIS PORTAS / DOMUS TENDIT.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pisé (?) ; enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, 1 étage carré, comble à surcroît

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; croupe

Escaliers : escalier intérieur : escalier tournant à retours avec jour, en charpente, suspendu

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : poisson ; sirène ; armoiries

Précision sur les représentations :

Décor du portail (remonté) : armoiries couronnées d'un heaume : chevron chargé de 5 moucheture d'hermine (ou fleurs de lys ?), sur monté de trois étoiles, une coquille en pointe ; au verso, inscription sur une plaque rapportée : COR MAGIS PORTAS / DOMUS TENDIT (la pierre est bouchardée). Le départ de l'escalier est orné d'un poisson sculpté. Décor de la cheminée du salon : fleur et volute. Décor de la cheminée de la salle orientale : piédroit cannelé, décor de feuille d'acanthe, enroulement ; linteau : écusson armorié (mêmes armoiries que le portail) supporté par deux sirènes en relief.

Statut, intérêt et protection

Exemple d'un grand domaine de la plaine constitué dès le 17e siècle et appartenant à une institution religieuse, parvenu jusqu'au 20e siècle avec peu d'altérations et dont l'histoire est très bien documenté

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Les origines du site (1614-1792)

D'après les recherches de Rochigneux (Bibl. Diana), le tènement constituant le futur domaine des Granges appartenait en 1438 à Jean Fournier, procureur de Forez et secrétaire du duc de Bourbon. Au 16e siècle, il appartient à la famille de Tournon. En 1614, Marguerite de Tournon et son époux Jacques Cotton, seigneur de Chenevoux, en font donation au collège des jésuites fondé à Roanne par lettres patentes royales de 1607 sur la requête du R. P. Pierre Cotton (1564-1626), frère du précédent, devenu confesseur du roi (l'établissement, d'abord un simple "résidence" jésuite, prend officiellement le titre de collège en 1611).

En 1625, la présence des Jésuites aux Granges est soulignée par l'érection d'une chapelle. Celle-ci, dédiée à "la glorieuse Vierge mère de Dieu" est bénie le 31 juillet 1625 par Guy de la Mure, chanoine à Montbrison. D'autres établissements ecclésiastiques sont possessionnés dans la plaine à proximité, comme par exemple la commanderie de Saint-Jean de Montbrison au domaine de la Chaux. La plaine du Forez et ses marécages ont en effet été, dès le Moyen Âge, défrichés par les institutions ecclésiastiques (prieurés bénédictins) et par le comte de Forez, qui disposaient des moyens financiers nécessaires à son exploitation par l'aménagement d'étangs. Le comte du Forez possédait ainsi plusieurs étangs dans le bassin du Vizézy, dont les étangs du Grand Marais, du Petit Marais et de Loives (ou Loibes), devenus par la suite étangs du Roi.

Les plus anciens documents concernant le domaine ont été conservés sur place. Il s'agit des archives de gestion produites par les jésuites au 17^e siècle. Le toponyme des Granges n'y apparaît pas, de même que dans la documentation dépouillée par J.-E. Dufour, avant la 2^e moitié du 18^e siècle. Il est alors attesté sur la carte de Cassini, où le site est représenté comme "métayerie ou ferme". Auparavant, les documents font références aux "domaines de Tournon et Corry" (plus tard Carry, puis Quarize).

Il semble peu probable qu'une communauté monastique ait existé sur place en permanence à cette époque (lors de sa consécration, la messe est célébrée à la chapelle sur un autel portatif, signe qu'à ce moment il n'y avait pas d'autel permanent), mais les jésuites se rendent régulièrement sur place et se sont attachés à entretenir et faire fructifier leur bien ; ils ont en particulier largement contribué au creusement d'étangs, dont la production de poisson pouvait être vendue ou utilisée pour les besoins alimentaires du collège et de la communauté en période d'abstinence. Ils font ainsi creuser l'étang de la Grille ou des Grilles, avec une digue de 60 pieds de large, cité comme "étang neuf" en 1661 et "étang ayant été fait depuis peu" en 1662 ; en 1663, les jésuites projettent de creuser un nouvel étang à proximité de l'étang Rond, avec un fossé pour son alimentation en eau, sur une terre cédée par François Papon, seigneur de Goutelas ; enfin en 1665 ils aménagent l'étang Forat. Les documents donnent également les noms des autres étangs leur appartenant (sans que l'on sache précisément leur date de création) : l'étang Rond (cité en 1663), la péchoire ("pescheure") du Désert (1664), les étangs des Esleyoines (ou Echeures) et de Tournon (1665). La construction et l'entretien de ces étangs est souvent l'occasion de conflits de voisinage au sujet des prises d'eau et des inondations causées par les vidanges.

Les archives du domaine contiennent un document précieux pour la connaissance de l'exploitation agricole et piscicole au 18^e siècle, les jésuites ayant fait établir en 1717 un état de leur propriété, accompagné d'un plan. Ce document est à mettre en rapport avec la carte de Cassini, levée vers le milieu du siècle, mais aussi avec le cadastre de 1808, qui conserve un parcellaire encore largement hérité de l'Ancien Régime. Le "dénombrement" de 1717 précise la division de la propriété en plusieurs entités, qui existe déjà en 1662 (un acte mentionne les "deux domaines appartenant audit collège"). Le coeur de l'exploitation est constitué par "les deux domaines de Tournon et Corry (ou Carry, puis Quarize)", comprenant deux granges, deux maisons, plusieurs "estableries", un colombier, une chapelle, deux jardins... jouxtant le grand étang Tapet. Le reste est constitué de terres, pâtures, bois et landes, et surtout des dix étangs et une péchoire aménagés par les jésuites, dont le rapport est soigneusement précisé, ce qui laisse supposer qu'ils représentaient une source de revenus majeure concernant ce domaine. Ces étangs subsistent pour la plupart et portent toujours le même nom, bien qu'en 1803 un procès-verbal d'expertise soit dressé en vue d'indemniser les fermiers du domaine des pertes causées par le dessèchement de six étangs consécutif à la loi du 14 frimaire an II : l'étang Neuf, l'étang Tournon, l'étang des Grilles, l'étang des Echeures et l'étang Rond. Cependant, le Grand Tapet (Tapée sur la carte IGN au 1/25 000^e révisée en 1987), l'étang Neuf, l'étang Tournon, l'étang des Grilles, l'étang Forat et l'étang des Echures (ou de la Brûlée) sont encore en eau actuellement. Certains étangs ont par contre disparu ou n'ont pu être localisés avec certitude : le Petit Tapet ou Fenouillet (encore existant en 1808, disparu), l'étang Désert, l'étang Rond, l'étang Crevat, l'étang Froment. Ces plans d'eau sont disposés "en chapelet", en particulier les cinq étangs qui bordent le chemin dit "la chaussée des étangs", joignant la maison d'habitation à l'actuelle route départementale D6 (chemin de Mornand à Chalain d'Uzore). Ces étangs et leur prise d'eau sur le Vizézy sont bien visibles sur la carte de Cassini ; le dernier communiquait alors avec le grand étang Pallotier. L'étang de la Grille et l'étang des Echures avaient quant à eux leur prise d'eau sur le Félines (ou Rangon), affluent du Vizézy issu des étangs du roi.

En 1760, un arrêt du parlement de Paris ordonne la suppression de l'ordre des jésuites en France ; ils quittent Roanne en 1762 et en 1763 la direction du collège est confiée aux pères de Saint-Joseph, qui en assurent la gestion jusqu'à leur suppression en 1792. Le 22 mai 1792, la propriété est baillée à ferme pour six ans par les administrateurs du collège, mais certainement peu de temps après, elle est saisie comme bien national. Cependant les archives de la commune conservent deux cahiers incomplets, datés de 1792, qui forment un premier essai de "terrier communal" établissant la liste des propriétaires et la nature des propriétés : le domaine semble alors appartenir à la commanderie de Saint-Jean-des-Près, à Montbrison (à moins qu'il n'y ait eu confusion avec le domaine de la Chaux).

La vente comme bien national (1792-1815)

Après 1792, les fermiers (le bail semble avoir eu plusieurs preneurs, certainement un pour chaque domaine) se plaignent rapidement de l'état de délabrement des bâtiments d'exploitation, datant d'au moins un siècle, et qui ont peut-être manqué d'entretien après le départ des jésuites. En 1794, sur demande des fermiers, l'agence des biens nationaux ordonne l'établissement d'un procès-verbal de visite confié à Joseph Crosmary (ou Crochemarie), architecte de l'agence nationale pour le district de Montbrison et entrepreneur de bâtiment à Montbrison, qui fournit également un devis estimatif des travaux de reconstruction. L'architecte constate que "l'écurie et la grange au-dessus [sont] toute écroulée ainsi qu'une autre écurie attenant à celle-là. La charpente et plancher tout écroulés, presque toutes les tuiles fracassées... une écurie des cochons et des poules en movés état" ; le portail de la cour (qui a une grande et une petite porte) menace ruine. Le devis de reconstruction prévoit de conserver certains éléments des anciens bâtiments ("Les murs des faces resserviront tels quels"), reconstruits aux mêmes dimensions et en pisé.

Mais ces réparations ne sont pas faites par l'administration, sous prétexte de la vente prochaine du domaine. Cependant, en 1797, le domaine des Granges est encore bien national, après l'annulation d'une première vente (au profit d'Antoine Veillas, tanneur de Saint-Just-en-Chevalet ? Bibl. Diana). La propriété change ensuite plusieurs fois de mains dans le 1^{er} quart du 19^e siècle. Bien que les actes mentionnent son acquisition par Mme de la Trémoille par adjudication dès le 10 septembre 1798 (au pris de 44 000 F), elle est immédiatement revendue, avec faculté de réméré, à Etienne Breton,

propriétaire à Lyon (le nom de Jacques Daviot, de Mellay en Saône-et-Loire apparaît dans un acte de vente du 14 décembre 1798, ceux des sieurs Guittard et Nourisson dans un acte d'enregistrement des droits de propriété de Mme de la Trémoille en 1812, puis celui de Joseph Gonin pour une vente le 17 mai 1809 ; c'est à son nom que le domaine figure sur la matrice cadastrale de 1813). Finalement, la propriété est vendue de façon définitive le 29 octobre 1815 à François (ou Jean François) Gonin, demeurant à Saint-Symphorien-le-Château.

Un domaine préservé (1815-1906)

Malgré les reventes successives dont elle fait l'objet après sa saisie comme bien national, la propriété n'est pas dépecée et reste intacte, avec sa structure en deux domaines et ses étangs, comme on le constate à la lecture de la matrice cadastrale de 1813 (parcelle A 60 : deux maisons, cours et bâtiments ruraux ; A 57, péchoire, A 58, jardin) et des actes des deux ventes qui surviennent encore entre 1820 et 1826. La matrice précise l'existence de deux corps de domaines accolés, mais ne reprend pas les termes de domaine Tournon et Carry, et les réunit sous le toponyme unique des Granges ; la demeure étudiée se limite alors à la seule emprise du logis ; étrangement, la chapelle n'est pas représentée sur le plan de 1808 ni mentionnée dans la matrice (le colombier cité en 1717 non plus). Le 5 février 1820, le domaine est vendu par la veuve Gonin à M. Hilaire Leclerc, habitant de la Nouvelle-Orléans, et demeurant à Montbrison, pour 95 000 F. Sa veuve le revend le 3 juin 1826 à Antoine Duguet, écuyer, propriétaire demeurant à Montbrison, pour 102 000 F (prix déclaré 80 000 F) ; ce dernier tirait ses fonds de la vente du domaine voisin de Beaurevert. Peu après, en 1831, les Granges est à son tour mis en vente. Le placard de vente donne une description sommaire de la propriété divisée en trois lots : lot n°1, une maison de maître "toute neuve" : au rez-de-chaussée, deux caves et un fruitier, une cuisine, avec office et évier, une salle à manger, avec office et trois placards, un salon à recevoir et un cabinet à côté. Au premier étage, cinq chambres, trois cabinets et une bibliothèque. Au second, quatre jacobines [lucarnes] et un grenier. Dans la cour à côté de la cuisine, un fournier et deux pièces au-dessus, un hangar de 50 pieds sur 20, avec un grenier à grain au-dessus. A côté du hangar, une écurie pour dix chevaux avec une fenièrre au-dessus ; à côté, une chambre pour le cocher. Devant la maison, un clos de deux arpents planté d'arbres fruitiers, quatre citernes, une "salle de tilleuls". Dans un coin du clos, un bâtiment formant serre, avec deux chambres au-dessus (dont une pour le jardinier), et au-dessus un chambre et un grenier d'étendage. A côté du clos, des serves pour le poisson, loge et pièce d'eau. Lot n°2, deux corps de domaine dont tous les bâtiments sont neufs. Lot n°3, 60 arpents de terre, sept arpents de pré, trois arpents de bonne pâture, 11 étangs réparés à neuf (62 arpents, donnant 100 quintaux de poisson), 25 arpents de bois de pin. Certains bâtiments datent peut-être, au moins en partie, de cette époque : les dépendances accolées au logis à l'ouest (s'agit-il des dépendances situées "dans la cour à côté de la cuisine" ?), la maison située dans l'angle nord-est du clos, dite maison du gardien, qui pourrait correspondre à la serre avec logement du jardinier.

Cette vente n'eut cependant pas lieu, du fait du décès d'Antoine Duguet : la propriété se transmet à ses héritiers jusqu'au début du 20e siècle, bien qu'en 1867 une note manuscrite conservées dans les archives de la propriété mentionne un projet d'achat pour le duc de Persigny (estimation 162 000 F). Dans la 2e moitié du siècle, le domaine est donc mis en valeur par Pierre Favier de la Chomette et sa fille Mathilde de la Chomette, demeurant aux Charbottes (commune de Saint-Cyr-aux-Monts-d'Or) et aux Granges. Quelques changements surviennent dans la propriété restée pratiquement intacte depuis le 18e siècle : en 1844, les deux étangs Désert sont échangés contre un bois appartenant à M. Boudot (que l'on voit largement possessionné dans la commune dès le cadastre de 1808) ; en 1851, la propriété est bornée dans sa partie occidentale (côté Saint-Paul-d'Uzore, confront avec M. de Saint-Pulgent) et dans les années 1860-1870, en pleine période de mise en valeur de la plaine et de construction du canal du Forez, on trouve trace de plusieurs procès au sujet des étangs et de leur prise d'eau. Les domaines sont affermés selon le système des baux à grangeage, d'une durée de 6 ans. En 1888, le fermier de Mme de la Chomette doit lui donner de 2 gros jambons, 10 kg de fromage, 400 ou 450 oeufs, 6 poulets, 25 ou 28 kg de beurre, 4 canards, 4 dindes, 40 décalitres de pommes de terre, de la paille, un cheval et un cocher pour la voiture.

Le 20e siècle

Le 1er mai 1906, M. Lorenzo Capella (de Sienne, Italie), héritier de Mlle de la Chomette, vend les Granges à Joseph Dumas, demeurant à Saint-Etienne, pour 205 000 F (mobilier acheté en sus). Celui-ci entreprend immédiatement la rénovation de ses domaines en consignnant ses réalisations dans un cahier qui décrit l'existant et énumère travaux et achats du nouveau propriétaire. En 1906, la propriété compte 184 ha, 75 a et 94 ca. Elle comprend deux domaines situés dans la commune de Mornand, le domaine de Tournon et le domaine de Quarize, le "château" avec sa clôture occupent une surface de 2,6 ha, avec maison de maître, "chalet" (peut-être la maison dite de gardien), chapelle et dépendances (écuries). La propriété comprend également le domaine des Echures, situé dans la commune de Saint-Paul-d'Uzore. L'état des lieux de 1906 ne fait mention que de avec trois étangs : l'étang Tapet (11 ha), l'étang des Grilles (8,5 ha) et l'étang Tournon (13 ha). Peu après cette première acquisition, la propriété est agrandie par l'achat de terres dans le domaine des Neyrandes et au Treyve : la superficie passe à 204 ha, 27 a. Les trois domaines sont constitués de prairies et de terres et ont chacun, en 1910, un cheptel de bêtes à cornes estimé à 1200 F. Dans son cahier Joseph Dumas consigne les travaux qu'il a fait faire sur sa propriété : sur le domaine de Tournon (42 ha 45 a), il fait construire en 1908 une volière et une cave, reconstruire les écuries en 1911 et les porcheries en 1921 (sur un autre emplacement) ; sur le domaine de Quarize (35 ha 64 a), il fait également construire une volière en 1908, réparer la laiterie, reconstruire les écuries et aménager un hangar en 1911, et réparer le logement en 1921. En 1924 les bâtiments des deux domaines sont réparés. Sur le domaine des Echures (31 ha 75 a), la construction de la ferme et de ses dépendances est entreprise pendant l'été 1910, sous la direction de M. J. Courbon-Lafaye, ingénieur agronome à Saint-Etienne, par M. Devaux, entrepreneur, pour un coût de 15 000 F.

La pêche sur les étangs est d'abord affermée pour trois ans, pour 3000 F. A partir de 1914, J. Dumas reprend ses étangs en exploitation directe. Des travaux d'entretien sont menés sur les étangs : réfection de la bonde de l'étang des Grilles en 1908 et construction de vannes par le maçon Devaux en 1911 ; reconstruction en maçonnerie des pierre des bondes avec vannes à boulet de système Le Breton aux étangs Tapet et Tournon en 1913. La pêche de 1910 dans l'étang Tapet a livré 7 tombereaux de poisson.

Joseph Dumas s'est également appliqué à augmenter les surfaces boisées, certainement pour bénéficier des dégrèvements d'impôts accordés aux exploitations pour les bois nouvellement plantés. Le bois de Quarize et de la Grille comptaient chacun 12 ha. En 1907, 2,82 ha de pins, bouleaux et chênes sont plantés à Tournon ; en 1912, des chênes sont plantés à Phéline, en 1908, des pins et des chênes aux Echures, en 1909, des aulnes au Merle, en 1917-1918, des pins à Quarize.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Mornand-en-Forez. Enveloppe "anciennes matrices, 1786-1792". Premier cahier. "M. le commandeur"** (commanderie de Saint-Jean-des-Près) possède dans la 1ère section : jardin, cour ; maison, peschère. Les Granges : étang Tournon et chaussée ; étang Neuf et chaussée ; étang Petit Tapet et chaussée, étang Grand Tapet et chaussée. Bâtiment et cour ; chenevier (4), péchoire. Etang de la Grille, étang Forat, étang des Echures.
- **AC Mornand-en-Forez. Etat de classement des propriétés bâties et non bâties de la commune de Mornand, 1813.**
- **Bibl. Diana, Montbrison. Etudes inédites. Brassart et Rochigneux (non coté). Liasse domaine des Granges, notes de Rochigneux. Origines de propriété.**
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 25 novembre 1661. Echange de terre pour l'étang de la Grille.** Expédition signée Grozeiller, papier. Le R.P. Rey, docteur du collège de Roanne, ayant fait faire un étang neuf appelé la Grille... fait élever une grande digue de 60 pieds de large et inonde un domaine voisin ; il s'ensuit un échange de terres.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 16 janvier 1662. Etang de la Grille. Expédition sur papier.** "L'étang neuf appelé de la Grille, ayant été fait depuis peu... dans le fonds et dépendances des deux domaines appartenant audit collège [des Jésuites de Roanne]". Document établi dans la maison et domaine dudit collège en la paroisse de Mornand.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 23 juin 1663. Acquisition et échanges de terres avec François Papon, seigneur de Goutelas, pour l'étang Rond.** Expédition sur papier. L'étang Rond appartient aux Jésuites. Construction d'un fossé pour conduire l'eau dans l'étang que les R.P. espèrent faire dans la terre promise... par François Papon, écuyer, seigneur de Goutelas, Marcoux, Pralong. "L'étang Rond joint à l'étang appelé Loyves, dépendant du domaine du roy... et une terre joignant l'étang du Petit Marest [qui appartient aussi au roi]".
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 11 novembre 1664. Echange de terres. Expédition signée Thoyne, papier.** L'acte mentionne la peschère du Désert, appartenant au collège, l'étang du roi appelé le Petit Marey, et le bâtiment du domaine de la Chau, qui appartient à la commanderie de Saint-Jean de Montbrison.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 13 octobre 1665. Echange, convention et prise d'eau pour**

A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). **13 octobre 1665. Echange, convention et prise d'eau pour l'étang des Echeures et l'étang Forat.** Expédition signée Grozeiller, papier. Le collège possède une prise d'eau qui passe sur le domaine de M. Fasson. Le fossé rejoint des étangs appartenant au collège : les Esleyoines (ou Echeures), Tournon et autres. Le texte mentionne également le tenement du Forat où les Jésuites ont commencé d'édifier un étang.

- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 20 février 1691. Quittance. Extinction de la rente sur l'étang du Pallotier.** Papier, manuscrit. Acte passé par le R.P. Guillaume Jouve, recteur du collège jésuite de Montbrison. Echange avec Etienne Béraud, propriétaire de six autres étangs.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 1717. Dénombrement des fonds que les pères Jésuites possèdent en la paroisse de Mornan en Forests avec leurs confins.** Fait en juin 1717. Cahier en papier relié en parchemin de remploi, plan terrier à l'encre replié à la fin, h. 29,2. Les Jésuites possèdent en tout 30 tenements sur la paroisse de Mornand. 1. les deux domaines de Tournon et Corry : deux granges, deux maisons, plusieurs establieries, un colombier, une chapelle, deux jardins... jouxtant le grand étang Tapet (plan : fol. 1, n°1 à 9). 2. Paquier, terre, deux bois de chêne. 3. Etang le Grand Tapet : 6 setérées ; rapport évalué à 1800 carpes, 100 brochet et 300 tanches (plan : fol. 1, n°14). Etang le Petit Tapet ou étang Fenouillet : 12 mesures (plan : fol. 1, n°15). 4. Etang Neuf : 3 setérées (plan : fol. 1, n°16). 5. Etang Tournon : 8 setérées ; rapport évalué à 2200 carpes, 120 brochet et 400 tanches (plan : fol. 1, n°17). 7. Terre : le Grand Garey. 8. Chenevier, paquier (fol. 4, n° 1 à 3). 9. Terre. 10. Pré, paquier et broussailles. 12. Bois de chêne appelé Rond. 13. Etang des Grilles, dans lequel passe le ruisseau de Rangon : 7 setérées ; rapport évalué à 2000 carpes, 140 brochet et 400 tanches (plan : fol. 6, n°9). 14 à 17 : terres, bois, bois de pin, paquier. 18. Etang Forat ou de Saint-Ignace : 6 setérées ; rapport évalué à 1700 carpes, 100 brochet et 300 tanches (plan : fol. 5, n°4). 19. Etang du Désert. 1 setérées (plan : fol. 5, n°1). 20. Etang du Désert. 1 setérées (plan : fol. 5, n°2, 3). Ces deux étangs ont un rapport évalué à 8 boisseaux de feuilles. 21. Etang Rond : 2,5 setérées ; rapport évalué à 700 carpes, 40 brochet et 100 tanches (plan : fol. 7, n°1). 23. Etang Crevat : 20 mesures ; rapport évalué à 600 carpes, 40 brochet et 100 tanches (plan : fol. 7, n°3 et 4). 24. Peschure des Débats : 5 mesures ; rapport évalué à 4 boisseaux de feuilles (plan : fol. 7, n°5). 25. Etang des Echures : 5 setérées ; rapport évalué à 1600 carpes, 100 brochet et 300 tanches (plan : fol. 8, n°6 à 8). 26. terres. 27 à 30 : prés (dont le pré des Loches).
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 1758. précis pour Pierre Challay, écuyer, contrôleur des guerres... contre Jean Marie Delafont, écuyer, et Simon Chalan, son fermier.** Le différent concerne la propriété d'étang ou de prise d'eau. Le document mentionne "trois étangs voisins", situés sur la paroisse de Saint-Paul-d'Uzore, appartenant autrefois aux comtes de Forez et qui ont passé au domaine du roi : l'étang de Loive, le Grand Marais et le Petit Marais (cités dans un titre de 1480).
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 22 mai 1792. Bail à ferme des domaines des Granges, passé par les administrateurs du collège de Roanne.** Expédition signée Bourboulon. 3700 F, pour 6 ans.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 24 messidor an III [12 juillet 1794]. Rapport de Joseph Crosmary, architecte de l'agence nationale pour le district de Montbrison, au sujet de l'état des bâtiments du domaine des Granges.** Pétition des fermiers du domaine national des Granges, provenant du collège Jésuite. Le 20 messidor l'architecte de l'agence nationale pour le district de Montbrison, Joseph Crosmary, se rend sur place : "écurie et la grange au-dessus toute écroulée ainsi qu'une autre écurie attenante à celle-là. La charpente et plancher tout écroulés, presque toutes les tuiles fracassées". Ces bâtiments ont 44 pieds de long sur 24 de large ; la petite du côté a 12 pieds sur 44 de long ; "une écurie des cochons et des poules en movés état" (angle écroulé), le portail de la cour (qui a une grande et une petite porte) menace ruine.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 24 messidor an III [12 Juillet 1795]. Devis estimatif de**

A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). **24 messidor an III [12 Juillet 1795]. Devis estimatif de la reconstruction d'une grange et écurie au domaine appelé des Granges, par Joseph Crosmary, architecte de l'agence nationale pour le district de Montbrison.** La nouvelle écurie doit avoir 44 pieds de long sur 21 de large. "Les murs des faces resserviront tels quels", le mur de refend entre les deux écuries, écroulé, doit être refait. Ces bâtiments sont en pisé. Le plancher et la charpente seront refait en réutilisant les matériaux des anciens. Réfection du couvert de l'écurie des brebis. La grange qui est au matin doit être "remaillée" (avec chaux, sable et tuilleau).

- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 5 frimaire an IV [26 novembre 1795]. Requête des fermiers du domaine des Granges aux administrateurs du département à Montbrison.** Le 19 messidor, les fermiers ont envoyé une pétition au Directoire du département, au directeur des domaines nationaux à l'agence des biens nationaux, et ordonne l'établissement d'un procès-verbal de visite confié à "M. Crochemarie, entrepreneur de bâtiment à Montbrison", qui fournit également un devis estimatif des travaux de reconstruction, le 24 messidor. Or ces réparations n'ont pas été faites par l'administration, sous prétexte de la vente du domaine.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 9 prairial an V [28 mai 1797]. Procès-verbal de séance du Bureau des domaines de la Loire.** L'acquéreur du domaine des Granges a dû renoncer et la nation est de nouveau en possession du domaine. Cependant le Bureau des domaines sursoit aux réparations, le domaine devant être remis en vente rapidement. Il faudra faire un nouveau devis, le précédent étant devenu obsolète.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 24 frimaire an VII [14 décembre 1798]. Vente des domaines nationaux. Domaine des Granges, Tournon et Carry.** Provenant du collège de Roanne. Acheté par Jacques Daviot, de Mellay en Saône-et-Loire, pour 17000 F.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 20 vendémiaire an XI [12 septembre 1802]. Expédition de l'avis du Ministère de l'Intérieur sur la pétition du citoyen Duguet pour l'établissement d'une ferme expérimentale dans ses propriétés** (extrait des registres des arrêtés de la préfecture du département de la Loire, 15 vendémiaire an XI). "Les faits avancés par ce citoyen sur la nature de ses propriétés, sur la méthode avantageuse de faire ses vins..." ; "presque tous les grands propriétaires habitent encore leur campagne, où ils étaient allés chercher le repos pendant les orages de la Révolution".
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 20 prairial an XI [9 juin 1803]. Procès-verbal d'expert pour indemniser les fermiers du domaine des Granges des pertes causées par le dessèchement des étangs consécutif à la loi du 14 frimaire an II.** Six étangs ont été asséchés : l'étang Neuf, l'étang Tournon, l'étang des Grilles, l'étang des Echeures et l'étang Rond.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 5 juin 1807. La princesse de la Trémoille donne pouvoir à son notaire pour vendre les Granges.**
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 17 mai 1809. Vente de la propriété des Granges par Mme de la Trémoille à M. Joseph François Gonin (44 000 F) .** Adélaïde Geneviève Antrault de Langeron, épouse séparée quant aux biens de M. Louis Stanislas Kotska de la Trémoille ; domaine acquis par adjudication le 24 fructidor an VI (10 septembre 1798), 44 000 F écus tournois. Le même jour : vente des Granges par Mme de la Trémoille à Etienne Breton, avec faculté de réméré.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 24 janvier 1812. confirmation de la vente du domaine des**

A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). **24 janvier 1812. confirmation de la vente du domaine des Granges à Mme de la Trémoille.** Le receveur de l'Enregistrement de Montbrison reconnaît avoir reçu de Mme de la Trémoille les droits d'enregistrement de l'entrée en possession du domaine des Granges, qui a eu lieu en exécution d'un jugement du tribunal civil de Montbrison le 3 fructidor an XIII (21 août 1804), au préjudice des sieurs Guittard et Nourisson. Cette vente a eu lieu le 17 mai 1809, pour 44 000 F.

- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 29 octobre 1815. Le domaine des Granges est acheté par**
A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). **29 octobre 1815. Le domaine des Granges est acheté par François Gonin,** demeurant à Saint-Symphorien-le-Château, à Etienne Breton, propriétaire à Lyon. Etienne Breton avait acquis le domaine de Mme de la Trémoille le 9 mai 1809.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 22 août 1816. Le ruisseau de Rangon draine du sable et**
A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). **22 août 1816. Le ruisseau de Rangon draine du sable et déborde sur les propriétés voisines.** Pour remédier à ce problème, il faudrait abaisser le niveau de l'étang de la Grille, qui appartient à Mme Gonin.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 19 février 1818 : projet de redressement du cours du**
A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). **19 février 1818 : projet de redressement du cours du Rangon.** Le ruisseau ne passerait alors plus par l'étang de la Grille, il faudrait donc établir une prise d'eau.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 5 février 1820. Vente du domaine par Mme veuve Gonin à**
A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). **5 février 1820. Vente du domaine par Mme veuve Gonin à M. Hilaire Leclerc, habitant de la Nouvelle-Orléans, et actuellement demeurant à Montbrison, pour 95 000 F.** Le domaine comprend un bâtiment de maître, jardin, pièce d'eau et deux corps de domaine avec bâtiments d'exploitation, cour, écurie, grange, fenièrre, dépôt, préau, pâquier, terre, étangs, bois taillis et haute futaie.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 17 décembre 1819. Acte déchargeant Mme de la Trémoille**
A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). **17 décembre 1819. Acte déchargeant Mme de la Trémoille de ses obligations fiscales en tant que propriétaire des Granges.** Les acquéreurs Gonin (la veuve de Jean-François et ses deux fils) "déclarent que les domaines des Granges n'étaient jamais rentrés dans les mains de Mademoiselle de la Trémoille et étaient restés entre celles des héritiers Gonin". En effet Mlle de la Trémoille a vendu le domaine dès son acquisition semble-t-il, avec une faculté de réméré qu'elle n'a pas utilisée. Cependant des droits de cession et des impôts fonciers lui sont réclamés.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). [27 mai 1820]. Les travaux de l'étang de la Grille n'ont**
A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). **[27 mai 1820]. Les travaux de l'étang de la Grille n'ont pas été faits.** Le domaine a été acquis entre-temps par M. Leclerc, propriétaire à Montbrison, à qui il incombe de faire les travaux.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 3 juin 1826. Vente du domaine par Mme Sourzac, veuve**
A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). **3 juin 1826. Vente du domaine par Mme Sourzac, veuve Leclerc,** à M. Antoine Duguet, écuyer, propriétaire demeurant à Montbrison, pour 122 000 F (prix déclaré 80 000 F), notaire Tison Desarnaud.
- **A. Privées (les Granges, Mornand-en-Forez). Notes rédigées par Antoine Duguet [vente du domaine de**
A. Privées (les Granges, Mornand-en-Forez). **Notes rédigées par Antoine Duguet [vente du domaine de Beaurevert].** - Etat de la vente de ma propriété de Beaurevert au prix de 182 000 F. Le 10 mai 1826, reçu de M. du Chevalard, pour étrenne, 2000 F ; 2 novembre 1827, reçu de M. Lucien un capital de 15 500 F. total des reçus (en 1839) : 190 000 F. - Emploi des fonds de ma vente le 29 mai 1826 : j'ai acheté les Granges, 102 000 F. Le 26 mai 1826, payé à M. Clair 2000 F d'étrennes... J'ai acheté à M. Gonin un pré, 5000 F ; à M. Sijean un bois, une terre et un pré, 27 000 F.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). [1831. Placard de vente]. A vendre jolie propriété**

A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). [1831. Placard de vente]. **A vendre jolie propriété appelée les Granges...** comprenant trois lots. - une maison de maître "toute neuve" : au rez-de-chaussée, deux caves et un fruitier, une cuisine, avec office et évier, une salle à manger, avec office et trois placards, un salon à recevoir et un cabinet à côté. Au premier étage, cinq chambres, trois cabinets et une bibliothèque. Au second, quatre jacobines et un grenier. Dans la cour à côté de la cuisine, un fourmier et deux pièces au-dessus, un hangar de 50 pieds sur 20, avec un grenier à grain au-dessus. A côté du hangar, une écurie pour dix chevaux avec une fenièrre au-dessus ; à côté, une chambre pour le cocher. Devant la maison, un clos de deux arpents planté d'arbres fruitiers, quatre citernes, une "salle de tilleuls". Dans un coin du clos, un bâtiment formant serre, avec deux chambres au-dessus (dont une pour le jardinier), et au-dessus un chambre et un grenier d'étendage. a côté du clos, des serves pour le poisson, loge et pièce d'eau. - deux corps de domaine dont tous les bâtiments sont neufs. - 60 arpents de terre, sept arpents de pré, trois arpents de bonne pâture, 11 étangs réparés à neuf (62 arpents, donnant 100 quintaux de poisson), 25 arpents de bois de pin.

- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). [1864. Procès Boudot - de la Chomette] au sujet de la**
A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). [1864. Procès Boudot - de la Chomette] au sujet de la prise d'eau des étangs Froment, Creva, Rond et Forat, sur le canal alimentant les étangs du roi. (non consulté).
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 23 novembre 1844. Echange des deux étangs Désert. Mlle**
A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 23 novembre 1844. Echange des deux étangs Désert. Mlle de la Chomette, demeurant avec son père à Saint-Cyr-aux-Monts-d'Or, donne les contre un bois appartenant à M. Boudot.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 19 octobre 1878. Autorisation préfectorale pour rétablir**
A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 19 octobre 1878. Autorisation préfectorale pour rétablir un barrage sur le Phéline pour alimenter l'étang Tapet, l'étang des Echures (et l'étang de la Grille ?) .
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 1879. Procès Roy-Nigay et Saint-Pulgent, de la Chomette**
A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 1879. Procès Roy-Nigay et Saint-Pulgent, de la Chomette et Roux. Prise d'eau sur le Phelines pour alimenter l'étang des Echures (comprend un plan d'ensemble des barrages).
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). Chemise baux. Il s'agit de baux à grangeage, d'une durée**
A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). Chemise baux. Il s'agit de baux à grangeage, d'une durée de 6 ans. 1888. le fermier de Mme de la Chomette doit lui donner de 2 gros jambons, 10 kg de fromage, 400 ou 450 oeufs, 6 poulets, 25 ou 28 kg de beurre, 4 canards, 4 dindes, 40 décalitres de pommes de terre, de la paille, un cheval et un cocher pour la voiture. Pierre Favier de la Chomette est fondé de pouvoir de sa fille Mathilde. Il demeure aux Charbottes, commune de Saint-Cyr-aux-Monts-d'Or.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 1er octobre 1906. Achat de la propriété par Joseph**
A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). 1er octobre 1906. Achat de la propriété par Joseph Dumas, 13 rue de la République à Saint-Etienne, à Mme Capella (notaire Pierre Dupin). Compromis de vente en date du 3 avril : le domaine s'étend sur les communes de Mornand et Saint-Paul-d'Uzore, avec pâtures et pineteaux ; la vente comprend le mobilier des bâtiments et hangars.
- **A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). Propriété des Granges, situées sur la commune de Mornand**
A privées (les Granges, Mornand-en-Forez). Propriété des Granges, situées sur la commune de Mornand et de Saint-Paul-d'Uzore [état des lieux et travaux effectués par le nouveau propriétaire]. Cahier, papier, manuscrit, [1er quart 20e siècle] (voir annexe 1).

Documents figurés

- **LES GRANGES. - MORNAND-DU-FOREZ par Montbrison (Loire) Mello Jean Bernard, éditeur, Saint-Etienne /**

LES GRANGES. - MORNAND-DU-FOREZ par Montbrison (Loire) Mello Jean Bernard, éditeur, Saint-Etienne / Mello Jean Bernard (éditeur). 1 impr. photoméc (carte postale) : N&B. 2e quart 20e siècle (tamponnée en 1943) (Coll. Part. Tissier).

- **LES GRANGES. - MORNAND-DU-FOREZ par Montbrison (Loire) Mello Jean Bernard, éditeur, Saint-Etienne / LES GRANGES. - MORNAND-DU-FOREZ par Montbrison (Loire)** Mello Jean Bernard, éditeur, Saint-Etienne / Mello Jean Bernard (éditeur). 1 impr. photoméc (carte postale) : N&B. 2e quart 20e siècle (tamponnée en 1943) (Coll. Part. Tissier).

Bibliographie

- **Histoire du lycée Jean-Puy [Roanne, Loire]. Accès internet : <URL :**
Histoire du lycée Jean-Puy [Roanne, Loire]. Accès internet : <URL : http://www.lyceejeanpuy-roanne.com/index.php?action=consulter_page&id_page=9>

Annexe 1

Propriété des Granges, situées sur la commune de Mornand et de Saint-Paul-d'Uzore [état des lieux et travaux effectués par le nouveau propriétaire]. Cahier, papier, manuscrit, [1er quart 20e siècle] (A privées les Granges, Mornand-en-Forez).

Propriété acquise le 1er mai 1906 de M. Lorenzo Capella (Sienne, Italie), héritier de Mlle de la Chomette, pour 205 000 F (mobilier acheté en sus), par Joseph Dumas, demeurant à Saint-Etienne.

La propriété est de 184 ha, 75 a et 94 ca. Elle comprend deux domaines situés dans la commune de Mornand, le domaine de Tournon et le domaine de Quarize, avec trois étangs : l'étang Tapet (11 ha), l'étang des Grilles (8,5 ha) et l'étang Tournon (13 ha), et des bois. Le "château" avec sa clôture occupent une surface de 2,6 ha, avec maison de maître, "chalet", chapelle et dépendances (écuries). Le domaine des Echures est situé dans la commune de Saint-Paul-d'Uzore.

Achat de terres dans le domaine des Neyrandes et au Treyve : la superficie passe à 204 ha, 27 a. en 1910, 3 domaines (prairies et terres, cheptel de bêtes à cornes estimé à 1200 F sur chacun).

Travaux :

- domaine de Tournon (42 ha 45 a) : construction d'une volière et une cave (1908), reconstruction des écuries (1911) et des porcheries (1921, sur un autre emplacement)

- domaine de Quarize (35 ha 64 a) : construction d'une volière (1908), réparation de la laiterie, reconstruction des écuries, aménagement d'un hangar (1911), réparation du logement (1921).

-en 1924 les bâtiments des deux domaines sont réparés.

- domaine des Echures (31 ha 75 a) : construction de la ferme et de ses dépendances pendant l'été 1910, sous la direction de M. J. Courbon-Lafaye, ingénieur agronome à Saint-Etienne, par M. Devaux, entrepreneur, pour un coût de 15 000 F.

Étangs : la pêche sur les étangs est affermée pour trois ans, pour 3000 F. A partir de 1914, exploitation directe. Travaux d'entretien : réfection de la bonde de l'étang des Grilles (1908), construction de vannes par le maçon Devaux (1911) ; reconstruction en maçonnerie des pierre des bondes avec vannes à boulet de système Le Breton aux étangs Tapet et Tournon (1913). La pêche de 1910 dans l'étang Tapet a livré 7 tombereaux de poisson.

Bois : plantations, certainement pour bénéficier de dégrèvements d'impôts. Le bois de Quarize et de la Grille comptaient chacun 12 ha. En 1907, 2,82 ha de pins, bouleaux et chênes sont plantés à Tournon ; en 1912, des chênes sont plantés à Phéline, en 1908, des pins et des chênes aux Echures, en 1909, des aulnes au Merle, en 1917-1918, des pins à Quarize.

Illustrations



Plan de situation, sur fond de plan cadastral, section A2, échelle originale 1:2500. Source : Direction générale des Finances Publiques - Cadastre ; mise à jour : 2009.
Dess. Caroline Guibaud
IVR82_20134201812NUD



LES GRANGES. - MORNAND-DU-FOREZ par Montbrison (Loire).
Phot. Eric (reproduction) Dessert,
Autr. Jean Bernard (éditeur) Mello
IVR82_20054201345NUCB

Plan de situation, d'après le cadastre de 1809, section A, échelle originale 1:5000. Plan cadastral, dit cadastre napoléonien Dessin au crayon, plume et lavis d'encre colorées sur papier, 1809. AD Loire. 3P-1682VT
Dess. Caroline Guibaud
IVR82_20134201805NUD



Vue du portail.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20054200929NUCA

LES GRANGES-
MORNAND (Loire).
Phot. Eric (reproduction) Dessert,
Autr. Jean Bernard (éditeur) Mello
IVR82_20054201350NUCB



Détail des armoiries
au revers du portail.
Phot. Thierry Monnet
IVR82_20134201802NUCA



Vue générale depuis l'ouest.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20054200920NUCA



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.
Phot. Thierry Monnet
IVR82_20134201650NUCA



Vue d'ensemble de la
dépendance depuis le sud-est.
Phot. Thierry Monnet
IVR82_20134201651NUCA



Vue de la remise.
Phot. Thierry Monnet
IVR82_20134201801NUCA



Détail de l'angle sud-ouest du logis :
vestige d'enduit peint (chaînage).
Phot. Thierry Monnet
IVR82_20134201800NUCA



Vue générale depuis le sud.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20054200922NUCA



Vue d'ensemble depuis le sud.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20054200921NUCA

Vue intérieure de la cuisine.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20054200926NUCA

Vue intérieure : cheminée
de la salle orientale.
Phot. Caroline Guibaud
IVR82_20134201804NUCA

Vue intérieure : escalier, départ du
garde-corps en forme de poisson.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20054200928NUCA

Vue intérieure : escalier.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20054200933NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Mornand-en-Forez (IA42001501) Mornand-en-Forez

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

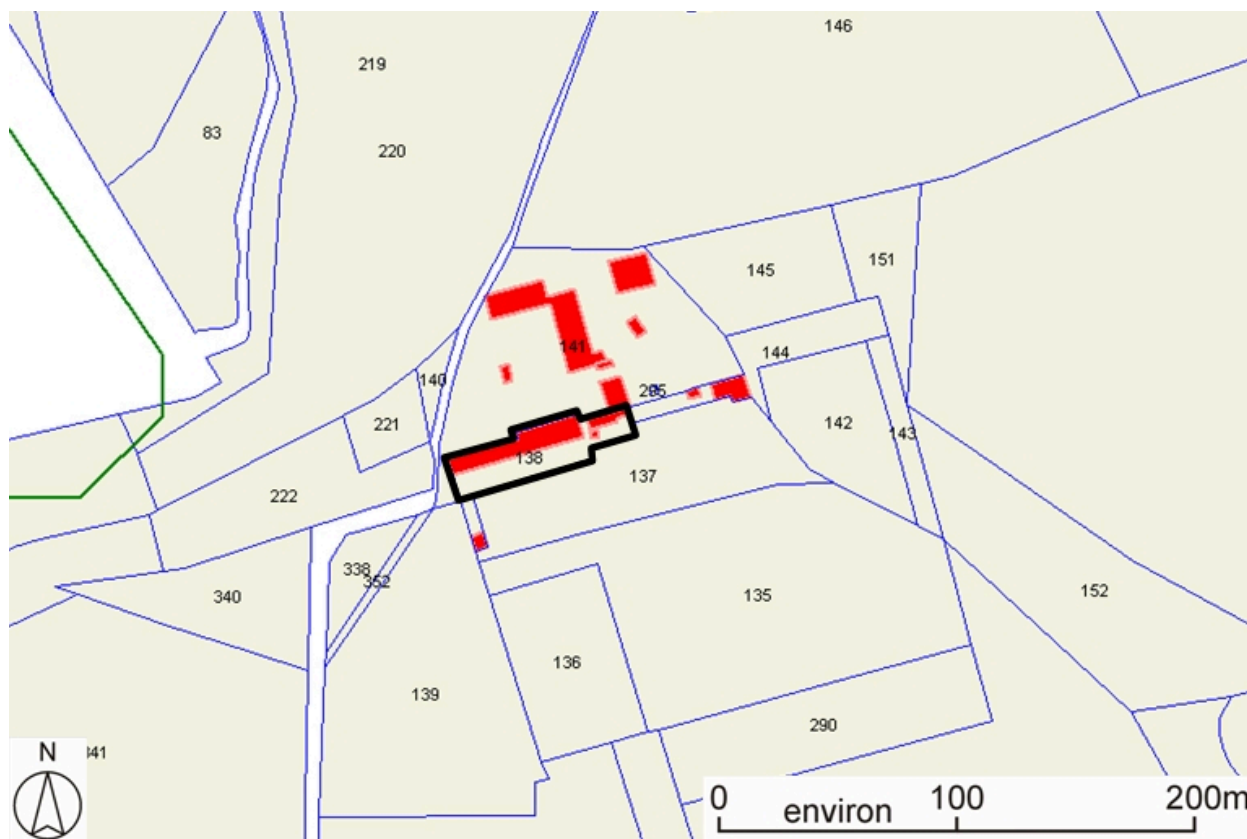
Chapelle (IA42003187) Rhône-Alpes, Loire, Mornand-en-Forez, les Granges

Ferme du domaine des Granges (IA42003188) Mornand-en-Forez, les Granges

Maison de jardinier du domaine des Granges (IA42003189) Rhône-Alpes, Loire, Mornand-en-Forez, les Granges

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire



Plan de situation, sur fond de plan cadastral, section A2, échelle originale 1:2500. Source : Direction générale des Finances Publiques - Cadastre ; mise à jour : 2009.

IVR82_20134201812NUD

Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ministère des finances, CIDF, Service du cadastre
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de situation, d'après le cadastre de 1809, section A, échelle originale 1:5000. Plan cadastral, dit cadastre napoléonien Dessin au crayon, plume et lavis d'encres colorées sur papier, 1809. AD Loire. 3P-1682VT

IVR82_20134201805NUD

Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales de la Loire
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



LES GRANGES-MORNAND (Loire).

Référence du document reproduit :

- **LES GRANGES. - MORNAND-DU-FOREZ par Montbrison (Loire) Mello Jean Bernard, éditeur, Saint-Etienne /**
LES GRANGES. - MORNAND-DU-FOREZ par Montbrison (Loire) Mello Jean Bernard, éditeur, Saint-Etienne / Mello Jean Bernard (éditeur). 1 impr. photoméc (carte postale) : N&B. 2e quart 20e siècle (tamponnée en 1943) (Coll. Part. Tissier).

IVR82_20054201350NUCB

Auteur de l'illustration : Eric (reproduction) Dessert

Auteur du document reproduit : Jean Bernard (éditeur) Mello

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



LES GRANGES. — MORNAND-DU-FOREZ par Montbrison (Loire).

LES GRANGES. - MORNAND-DU-FOREZ par Montbrison (Loire).

Référence du document reproduit :

- **LES GRANGES. - MORNAND-DU-FOREZ par Montbrison (Loire)** Mello Jean Bernard, éditeur, Saint-Etienne /
LES GRANGES. - MORNAND-DU-FOREZ par Montbrison (Loire) Mello Jean Bernard, éditeur, Saint-Etienne / Mello Jean Bernard (éditeur). 1 impr. photoméc (carte postale) : N&B. 2e quart 20e siècle (tamponnée en 1943) (Coll. Part. Tissier).

IVR82_20054201345NUCB

Auteur de l'illustration : Eric (reproduction) Dessert

Auteur du document reproduit : Jean Bernard (éditeur) Mello

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du portail.

IVR82_20054200929NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail des armoiries au revers du portail.

IVR82_20134201802NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2007

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis l'ouest.

IVR82_20054200920NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.

IVR82_20134201650NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2007

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de la dépendance depuis le sud-est.

IVR82_20134201651NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2007

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la remise.

IVR82_20134201801NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2007

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'angle sud-ouest du logis : vestige d'enduit peint (chaînage).

IVR82_20134201800NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2007

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le sud.

IVR82_20054200922NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le sud.

IVR82_20054200921NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue intérieure de la cuisine.

IVR82_20054200926NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Vue intérieure : cheminée de la salle orientale.

IVR82_20134201804NUCA

Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud

Date de prise de vue : 2006

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Vue intérieure : escalier, départ du garde-corps en forme de poisson.

IVR82_20054200928NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Vue intérieure : escalier.

IVR82_20054200933NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation